

Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 15 mars 2018 à 20h30 à la mairie, après convocation légale,

Sous la présidence de M. Christian BRUNIER, maire,

Présents : BERNARD Michel, BALLANGER Danielle, QUINCONNEAU Didier, BROSSARD Anne, CHARPENTIER Marc, FENIOUX Marjorie, HERAUT Patrick, LEGROS Catherine, LOUIS Joël, PINEAU Nathalie, ROBLIN Benoît, ROUFFIGNAC Mickaël, ROUILLON Laurent, SALACRUCH Françoise, RUESCAS Flora

Absentes excusées : DESFOUGERES Christine (pouvoir à LEGROS Catherine), PORTMANN Christiane.

Absent : PENIN Benjamin.

Secrétaire de séance : BALLANGER Danielle.

ORDRE DU JOUR

Les comptes rendus des 24 janvier et 7 février 2018 sont acceptés.

Budget communal

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017

Les 2 comptes sont rigoureusement identiques.

Le compte administratif 2017, résultat de l'exécution budgétaire, fait apparaître les chiffres suivants :

Fonctionnement

Dépenses	1 070 220.23 €
Recettes	1 369 076.93 €
Excédent de clôture	298 856.70 €

Investissement

Dépenses	487 601.80 €
Recettes	512 639.62 €
Excédent de clôture	25 037.82 €

Restes à réaliser

Néant

Besoin de financement

Néant

Hors la présence de M. le Maire, le Conseil accepte le compte administratif 2017.

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017 au cours de sa séance du 15 mars 2018 ;
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 ;

Constant que le Compte Administratif fait apparaître :

Les résultats ci-dessous,

Qu'il y a lieu de régulariser un report excédentaire de fonctionnement 2017

Section de fonctionnement

Report excédentaire 2016	113 313.83 €
Dépenses de l'exercice	1 070 220.23 €
Recettes de l'exercice	1 269 076.93 €
Résultat cumulé de la section	312 170.53 €

Section d'investissement

Report déficitaire 2016	-13 313.83 €
Dépenses de l'exercice	474 287.97 €
Recettes de l'exercice	512 639.62 €
Résultat cumulé de la section	25 037.82 €

Affectation :

Affectation compte 001 excédent reporté	25 037.82 €
Affectation compte 002 excédent reporté	150 000.00 €
Affectation section investissement (1068)	162 170.53 €

Vote des taux d'imposition 2018

Le Maire propose à l'Assemblée de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2018, à savoir :

Taxe d'habitation :	12.19%
Taxe foncier bâti :	16.98%
Taxe foncier non bâti :	61.47%

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire. Les taux d'imposition pour l'année 2018 sont ainsi fixés:

Taxe d'habitation :	12.19%
Taxe foncier bâti :	16.98%
Taxe foncier non bâti :	61.47%

Participation financière au SIVOS LE THOU – LANDRAIS

Vu la délibération du SIVOS Le Thou – Landrais en date du 12 mars 2018 portant adoption du budget primitif 2018, les participations financières de la commune du Thou au SIVOS sont les suivantes :

Part totale arrondie de la commune du Thou : 390 497 €

Soit une participation trimestrielle de :

- 1er trimestre (30 % somme totale due) : 117 149.10 €
- 2ème trimestre (20 % somme totale due) : 78 099.40 €
- 3ème trimestre (30 % somme totale due) : 117 149.10 €
- 4ème trimestre (20 % somme totale due) : 78 099.40 €

Le Conseil Municipal accepte les participations financières et leur répartition telles qu'exposées ci-dessus. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2018.

Vote du budget primitif 2018

Monsieur QUINCONNEAU Didier demande la tenue d'un vote à bulletin secret.

Pour : 5 votes

Contre : 11 votes

En vertu de l'article L.2121-21 du CGCT, la demande de vote à bulletin secret est rejetée.

Le Budget primitif de l'exercice 2018 est ainsi voté.

Investissement :

Dépenses :	950 638.67 €
Recettes :	950 638.67 €

Fonctionnement :

Dépenses :	1 155 549 €
Recettes :	1 155 549 €

13 votes pour
4 abstentions

Budget annexe boulangerie

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017

Les 2 comptes sont rigoureusement identiques.

Le compte administratif 2017, résultat de l'exécution budgétaire, fait apparaître les chiffres suivants :

Fonctionnement

Dépenses	5 143.23 €
Recettes	28 112.39 €
Excédent de clôture	22 969.16 €

Investissement

Dépenses	6 751.05 €
Recettes	6 800.00 €
Excédent de clôture	48.95 €

Restes à réaliser

Néant

Besoin de financement

Néant

Hors de la présence de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 du budget annexe boulangerie.

Affectation du résultat

Constant que le Compte Administratif fait apparaître :

Section de fonctionnement

Report excédentaire 2016	13 612.40 €
Dépenses de l'exercice	5 143.23 €
Recettes de l'exercice	14 499.99 €
Résultat cumulé de la section	22 969.16 €

Section d'investissement

Report excédentaire 2016	40.29€
Dépenses de l'exercice	6 751.05 €
Recettes de l'exercice	6 759.71 €
Résultat cumulé de la section	48.95 €

Affectation :

Affectation compte 001 excédent reporté	48.95 €
Affectation compte 002 excédent reporté	15 918.11 €
Affectation section investissement (1068)	7 051.05 €

Vote du budget primitif 2018

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget annexe primitif de l'exercice 2018.

Investissement :

Dépenses :	7 100.00 €
Recettes :	7 100.00 €

Fonctionnement :

Dépenses :	28 918.07 €
Recettes :	28 918.07 €

Budget annexe lotissement

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2017

Les 2 comptes sont rigoureusement identiques.

Le compte administratif 2017, résultat de l'exécution budgétaire, fait apparaître les chiffres suivants :

Fonctionnement

Dépenses	329 544,81
Recettes	667 466,68
Solde	337 921,87

Investissement

Dépenses	341 490,29
Recettes	300 000,00
Solde	- 41 490,29

Hors de la présence de M. le maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget annexe lotissement.

Affectation du résultat

Constant que le Compte Administratif fait apparaître :

Section de fonctionnement

Report excédentaire 2016	3767.21 €
Dépenses de l'exercice	325 777.60 €
Recettes de l'exercice	667 466.68 €
Résultat cumulé de la section	337 921.87 €

Section d'investissement

Report excédentaire 2016	41 490.29€
Dépenses de l'exercice	300 000.00 €
Recettes de l'exercice	300 000.00 €
Résultat cumulé de la section	- 41 490.29 €

Affectation :

Affectation compte 001 déficit reporté	41 490.28 €
Affectation compte 002 excédent reporté	337 921.87 €

Budget primitif 2018

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget annexe primitif de l'exercice 2018.

Investissement :

Dépenses :	275 740.18 €
Recettes :	275 740.18 €

Fonctionnement :

Dépenses :	752 884.76 €
Recettes :	752 884.76 €

Fin de réunion : 23h30